AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, Francis Larivière, directeur général et greffier-trésorier.

Que lors de la séance tenue le 2 juin 2025, le conseil de la municipalité de Maricourt, a adopté le « REG 424-2025 Concernant d'un fonds de roulement »

Qu'en conséquence, le règlement numéro 424-2025 entre en vigueur à compter du 9 juin 2025.

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 424-2025 au bureau de la municipalité de Maricourt, situé au 1195, rang 3 à Maricourt, durant les heures régulières d'ouverture et sur le site web de la municipalité.

Donné à Maricourt ce 9 juin 2025

Francis Larivière

Francis Larivière, Directeur Général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Francis Larivière, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 9 juin 2025 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9e jour de juin 2025.

Francis Larivière

Francis Larivière, Directeur Général